****

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D’ADMINISTRATION**

**JEUDI 9 MAI 2019 / 10H-12H30**

HOTEL DE VILLE DE CHAMPIGNY-SUR-MARNE

**BUREAU**

Etaient présents : M. Jean-Pierre RESPAUT (vice-président) ; M. Martin KUENGIENDA (vice-président) ; Ginette BATY-TORNIKIAN (secrétaire)

Etaient excusés :

M. Azzedine TAIBI (président) a donné pouvoir à M. Jean-Pierre RESPAUT (vice-président) ; M. Christophe LIEVIN (trésorier) ; M. Patrice KONIECZNY (trésorier adjoint) a donné pouvoir à Emmanuelle BITON ; M. Sébastien JACQUOT (secrétaire adjoint)

**MEMBRES DE DROIT**

Etaient présents :

Mme Fatima AIT YAKOUB

Etaient excusés :

M. Francis DUBRAC n’a pas donné de pouvoir ; M. Patrice ROQUES a donné pouvoir à M. Marian SYPNIEWSKI ; Mme Meriem DERKAOUI a donné pouvoir à Benoît POUVREAU

**MEMBRES ACTIFS**

Etaient présents :

Mme Bernadette BLANCHON a donné pouvoir à Ginette BATY-TORNIKIAN ; M. Jean-Paul LE GLOU ;

Etaient excusés :

M. Daniel ORANTIN a donné pouvoir à Mathilde CHRISTNACHT ;

Mme Hélène SALLET-LAVOREL a donné pouvoir à François ROBLOT ;

M. Damien VANOVERSHELDE n’a pas donné de pouvoir.

Autres présents : Mme Milena CRESPO, animatrice (Association régionale des cités-jardins d’Ile-de-France) ; Mme Marie-Pierre DEGUILLAUME, directrice-conservatrice du Musée d’Histoire Urbaine et Sociale (Ville de Suresnes) ; Julien LONDEIX, chargé de mission de M. Kuengienda (Ville de Champigny-sur-Marne)

DEROULÉ

* **POINT 1 DE L’ORDRE DU JOUR : APPROBATION DU RELEVÉ DE DECISIONS DES CA DU 23 JANVIER et 14 FEVRIER 2019**

Les relevés de décision ont été approuvés à l’unanimité.

* **POINT 2 DE L’ORDRE DU JOUR : VALIDATION ET SIGNATURE DES PROCES-VERBAUX DES AG DU 14 FEVRIER 2019**

Les procès-verbaux ont été validés à l’unanimité puis signés par le Vice-Président et la Secrétaire.

* **POINT 3 DE L’ORDRE DU JOUR : DEVELOPPEMENT DES PARTENARIATS**

Un point sur les différentes réunions réalisées en vue de développer des partenariats et des adhésions a été fait : le conseil départemental des Yvelines, la Ville de Dugny, la Ville de Vanves, l’Ecole nationale supérieure d’architecture de Belleville, l’AORIF.

**AORIF / Congrès HLM** : les administrateurs se sont accordés sur l’importance de poursuivre le partenariat proposé par l’AORIF pour établir une programmation autour du logement social, en parallèle du Congrès HLM qui aura lieu du 23 au 26 septembre.

[ECHANGES]

Emmanuelle BITON : il est urgent de prendre contact avec l’AORIF pour fixer une date de réunion

Martin KUENGIENDA : il faut établir un calendrier d’activités et planifier, avec des objectifs à atteindre et un calendrier ordonné.

Jean-Paul LE GLOU : pour le Congrès HLM, la première étape est de voir comment on peut s’intégrer avec nos matériaux. La première décision à prendre est  de savoir s’il est opportun de s’y rendre. Le Congrès HLM peut nous ouvrir des portes avec des partenaires que l’on ne connaît pas. L’objectif principal est de faire connaître l’association mais surtout le patrimoine qui nous réunit, soit les cités-jardins. Il est important de montrer que c’est un modèle pour demain, une idée d’avenir pour le développement durable. Dans un second temps, un temps de préparation au sein de l’association est important à organiser afin de voir comment nous pouvons répondre à ces trois jours et comment cela s’inscrit dans le mois du logement social que souhaite organiser l’AORIF

Fatima AIT YAKOUB : attention, la participation au Congrès HLM est payante, par personne et non pas par organisme. Il faut savoir qui prendrait en charge financièrement ce coût. L’AORIF peut-il nous inviter ?

Ginette BATY-TORNIIAN : l’élaboration d’une programmation autour du HLM et du patrimoine est à la fois nouveau pour le Congrès et l’AORIF et intéressant pour nous. Il s’agit de mettre en avant la qualité de vie et environnementale de ce patrimoine.

Marie-Pierre DEGUILLAUME : l’exposition sur les cités-jardins s’achève le 2 juin 2019. Le Musée de Suresnes souhaite réaliser une version itinérante dès à présent qui puisse être présentée dès septembre. Si cette exposition est prête, elle pourrait être proposée dans le cadre de cette programmation.

Benoît POUVREAU : le Congrès HLM a lieu en semaine. Pour la programmation avec l’AORIF, nous pouvons proposer des visites de sites dans le cadre de la labellisation. Nous pourrions également matérialiser le réseau par un parcours.

**COFHUAT :** Ginette BATY-TORNIKIAN a soumis aux administrateurs l’idée que l’Association régionale des cités-jardins d’Ile-de-France puisse adhérer à la COFHUAT (Confédération française pour l’habitat, l’urbanisme, l’aménagement du territoire).

Suite aux échanges, les administrateurs ont décidé de poursuivre cette piste. Une délégation doit être montée et une réunion organisée afin de les rencontrer.

[ECHANGES]

Ginette BATY-TORNIKIAN : Il s’agit d’une association qui s’intéresse à l’architecture et à l’environnement dans les valeurs du logement social. En tant que personne morale, l’association régionale des cités-jardins d’Ile-de-France et ses membres sont de plus en plus sollicités à l’échelle française. Or, il est impossible pour l’association de gérer également l’échelle nationale. Ce n’est ni notre but, ni notre activité principale. La COFHAUT est un organisme national qui a des moyens de diffusions (revues, publications…). Au sein de la COFHAUT, l’Association régionale des cités-jardins d’Ile-de-France pourrait jouer un rôle moteur pour entraîner d’autres associations locales de cités-jardins dans cette structure qui fédère à l’échelle nationale les identités locales. La COFHUAT est d’accord pour nous exempter du tarif de l’adhésion.

Marie-Pierre DEGUILLAUME : Ils organisent aussi des journées nationales et internationales. Ce serait une occasion d’accroître la visibilité de l’association.

Martin KUENGIENDA : l’idée est pertinente pour notre rayonnement.

Benoît POUVREAU : s’interroge sur l’adhésion. Si pour nous, elle serait gratuite, à combien s’élèverait-elle pour les autres associations qui souhaiteraient nous rejoindre dans cette structure ?

Jean-Pierre RESPAUT : l’association régionale des cités-jardins d’Ile-de-France a son fonctionnement propre et mène ses projets. Il ne faudrait pas que cette adhésion soit synonyme d’encadrement trop serré.

* **POINT 4 DE L’ORDRE DU JOUR : ACTIONS EN COURS ET A VENIR**

1. **Printemps des cités-jardins**

Les administrateurs ont validé le **règlement du jeu-concours** de photographies sur Instagram mené avec l’Office de tourisme Plaine Commune Grand Paris. L’association fournira les prix suivants : un livre, un tote-bag cité-jardin et un pot de miel.

[ECHANGES]

Emmanuelle BITON : Plaine Commune peut compléter les lots avec deux autres ouvrages et quatre tote-bag.

Les administrateurs approuvent cette proposition.

Un **sondage** sera envoyé à tous les participants après les visites afin de mieux cerner le public du Printemps des cités-jardins et les moyens de communication utilisés.

Une **réunion « Bilan et perspectives »** sera organisée en juin pour faire un bilan sur l’édition écoulée et préparer la prochaine édition.

Les administrateurs ont été avertis du taux de remplissage très élevé d’inscriptions pour les visites et de la parution d’une double-page dans le supplément de **Télérama**.

[ECHANGES]

Jean-Pierre RESPAUT : est inquiet du taux de remplissage des visites. Les visites sont quasiment toutes complètes alors que vient de paraître le supplément du Télérama avec une couverture et une double-page dédiée aux cités-jardins d’Ile-de-France. Il faut être attentif que des places restent disponibles.

1. **Site internet et identité graphique**

Pour le **dépliant de présentation**, les administrateurs ont jusqu’au mardi 14 mai pour se prononcer sur la dernière version soumise.

Trois **modèles de carte de visite** ont été soumises aux administrateurs. Ces derniers ont choisi la version avec au recto le logo et un dessin et au verso, les coordonnées de l’animatrice-coordinatrice sur fond blanc. Ils demandent à ce que le dessin présent soit retravaillé avec les deux propositions suivantes : la branche issue du logo ou bien un arbre.

Au vu des difficultés de recrutement d’un **stagiaire** en communication sur 2 mois non rémunéré, les administrateurs acceptent la proposition d’un stage de 3 mois rémunéré ; la subvention reçue par la DRAC le permettant. Cette proposition avait été soumise préalablement à l’accord du trésorier.

1. **Partenariat avec la Région Ile-de-France**

Une présentation officielle de **l’ouvrage** avec la Région Ile-de-France et des membres de l’Association a été faite le jeudi 11 avril 2019 à la librairie ArchiLib, à Paris. Une soixantaine de personnes étaient présentes.

Les administrateurs ont été informés que l’ouvrage sur les cités-jardins est quasiment épuisé auprès de l’éditeur.

[ECHANGES]

Jean-Pierre RESPAUT : il faut demander à la Région s’ils ont bien diffusé l’ouvrage.

Benoît POUVREAU : l’éditeur n’a presque plus de livres mais il faut voir les retours des librairies.

Pour le **label « Patrimoine d’intérêt régional »,** les administrateurs acceptent la proposition de Seine-Saint-Denis habitat d’un dépôt de dossier conjoint avec la Ville du Pré Saint-Gervais et l’Association régionale des cités-jardins d’Ile-de-France pour la cité-jardin du Pré Saint-Gervais pour la prochaine commission.

1. **Atelier-projet avec l’IREST**

Les administrateurs ont validé le projet de convention de partenariat entre l’Association régionale des cités-jardins et l’IREST pour la réalisation d’un atelier-projet de septembre 2019 à janvier 2020 portant sur une étude et des propositions sur la visibilité des cités-jardins sur les réseaux sociaux.

1. **Rucher de Stains**

Suite à l’établissement d’un cahier des charges envoyé à plusieurs apiculteurs à proximité du siège social de l’Association, une candidature (association l’Ecole des abeilles) a été reçue et soumise aux administrateurs.

Les administrateurs valident les devis reçus par l’Ecole des abeilles, soit un devis pour l’installation d’un nouveau rucher (3.000 €) et un devis pour la gestion et l’animation du rucher (4500 €).

1. **Actualités des adhérents**

Les administrateurs valident la proposition de la Ville d’Argenteuil, soit l’organisation d’une **conférence généraliste sur les cités-jardins d’Ile-de-France**, en partenariat avec l’Association, pour les Journées nationales de l’architecture (JNA), le dimanche 20 octobre, dans le cadre de l’exposition organisée par la ville : *L’Aventure industrielle d’Argenteuil*, du 21 septembre 2019 au 26 janvier 2020. Les intervenants seront décidés au sein de l’Association régionale des cités-jardins d’Ile-de-France.

Les administrateurs valident l’intégration des visites des cités-jardins pour les JNA dans le cadre de la programmation hors les murs de l’exposition *Trésors de banlieues* organisée par la Ville de Gennevilliers et l’Académie des banlieues.

* **POINT 5 DE L’ORDRE DU JOUR : TRAVAIL DES COMMISSIONS THEMATIQUES**

Le travail des commissions thématiques a fait l’objet d’un point général sur les thèmes traités et l’avancée des groupes de travail.

* **POINT 6 DE L’ORDRE DU JOUR : QUESTIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES**

Les administrateurs ont été informés du budget actuel de l’association, des recouvrements de cotisations et des ressources propres engrangés. Des dossiers de subvention ont été déposés pour le contrat de ville 2019 (Stains) et pour le rucher (Stains).

[ECHANGES]

Benoît POUVREAU : Pierre TOUYA, adhérent individuel de l’Association peut démarcher la Caisse des dépôts et des consignations pour une offre spécifique de prêts financiers sur les cités-jardins (mise aux normes énergétiques, extensions, réhabilitations). Il y a un potentiel danger à court et moyen terme de préservation des cités-jardins et l’offre dans le logement social condamne les bailleurs à envisager à vendre. Benoît POUVREAU propose d’inscrire ce point au prochain conseil d’administration.

Les administrateurs approuvent la proposition.